

Ecole primaire Caroline Aigle
1^{ère} Réunion du Conseil d'école
Vendredi 14 octobre 2016

Excusés :

M. Hazard, maire de Verdun et président de la CAGV
Mme Bivert, enseignante
Mme Cartigny et Mme David, représentants de parents d'élèves

Présents :

Mme Thil, Vice-présidente à la CAGV en charge du Scolaire et Péricolaire ;
Mme Dumont, élue à la mairie de Verdun ;
Mme Billy, présidente des DDEN de la Meuse ;
Mme Ciré, directrice d'école ;
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Chevallier, M. Delandre, Mme Demalander, Mme Grillot,
Mme Groslier, M. Joseph, Mme Lallemand, Mme Lalonde, Mme Mallet, Mme Mengardi, Mme
Moretti, Mme Petitjean, Mme Pyszlak, Mme Ramillon, Mme Rauch, Mme Ribet, Mme
Schoepps, Mme Weisse, enseignants ;
M. Paffoni, Mme Pasquini, M. Courtier, Mme Dénarié, Mme Boulakras, Mme Bischoff, Mme
Hugue, Mme Thibodeaux, M. Léveillé, Mme Poncin, Mme Paffoni, Mme Quenescourt, Mme
Conrard, Mme Ory, M. Hamdane, Mme Thouvenot-Vautard, représentants de parents
d'élèves.

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Effectifs et répartition pédagogique
- Point sur les travaux réalisés et/ou à prévoir
- Vote du règlement intérieur / Charte de la Laïcité
- Compte-rendu d'exercices de mise en sûreté
- Présentation des activités et sorties pédagogiques prévues
- Questions diverses

1. Présentation des membres du Conseil d'école

Un tour de table permet à chaque membre du Conseil d'école de se présenter.
Le rôle du conseil d'école est rappelé.

2. Effectifs et répartition pédagogique

366 élèves étaient présents le jour de la rentrée.

Depuis le 1^{er} septembre, 3 élèves ont été radiés et 4 nouveaux élèves ont été inscrits ce qui porte l'effectif actuel à 367 élèves. C'est 13 élèves de moins qu'à la même époque l'année dernière (380 élèves le 6 novembre 2015).

Aucun élève né en 2014 (2 ans) n'a pu être accepté en TPS faute de place suffisante.

Effectifs par niveau :

Niveaux	Maternelle			Elémentaire					ULIS	Total
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Effectifs	46	48	55	46	45	40	39	33	15	367
	149			203					15	

Répartition par classe / enseignant :

Niveau	Enseignant	Effectif par niveau		Effectif de la classe
PS	Mme Weisse	26 PS		26
PS / MS	Mme Moretti	20 PS	6 MS	26
MS	Mme Grillot	24 MS		24
MS / GS	Mme Bivert (remplacée par Mme Schoepps)	18 MS	6GS	24
GS	Mme Mallet Mme Lallemand	25 GS		25
GS	Mme Ribet Mme Rauch	24 GS		24
CP	Mme Chevallier	23 CP		23
CP	Mme Pryszlak	23 CP		23
CE1	Mme Lalonde	23 CE1		23
CE1	Mme Petitjean	22 CE1		22
CE2	Mme Ramillon	24 CE2		24
CE2 / CM1	M. Joseph	15 CE2	7 CM1	22
CM1	Mme Arnal	22 CM1		22
CM1 / CM2	Mme Groslier	10 CM1	10 CM2	20
CM2	Mme Antoine	23 CM2		23
ULIS	Mme Mengardi	6		6
ULIS	M. Delandre	9		9

3. Point sur les travaux réalisés et/ou à prévoir :

Travaux réalisés :

- Peinture anti-dérapante appliquée sur le sol des préaux.
- Remise en état des locaux du rez-de-chaussée suite au dégât des eaux intervenus en fin d'année scolaire.
- Petits travaux de maintenance

Travaux à prévoir :

- Pose d'un système anti-intrusion sur les portails situés à l'arrière de l'école
- Mise en marche du système d'alerte spécifique PPMS
- Pose de rideaux occultants dans la salle de sieste de la maternelle
- Pose d'étagères au-dessus des lavabos dans les salles de classe
- Installation d'une armoire à matériel au gymnase de la Galavaude pour stocker le matériel nécessaire aux activités sportives (ballons, plots, dossards,...)

Mme Thil indique que les installations en lien avec le PPMS feront prochainement l'objet d'une consultation pour l'ensemble des écoles de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Mme Dumont demande le nombre d'étagères nécessaires pour équiper les différentes salles de classe (17). Elle indique qu'elle fera remonter la demande. Les représentants de parents font remarquer que cette demande est faite à chaque conseil depuis l'ouverture de l'école.

Pour la demande d'armoire à matériel au gymnase, Mme Dumont indique qu'il est nécessaire de se mettre en relation avec M. Scotti.

4. Vote du règlement intérieur / Charte de la Laïcité

Les modifications apportées au Règlement Intérieur concernent :

- ❖ La mise à jour des dates ;
- ❖ Un ajout concernant les exercices en lien avec le PPMS. Trois exercices sont rendus obligatoires dans l'année dont l'un au moins portera sur le risque « attentat – intrusion ».

Les membres du Conseil d'école approuvent le Règlement Intérieur.

Lecture est faite de la Ch@rte Internet ainsi que de la Charte de la Laïcité qui sont annexées au Règlement Intérieur de l'école.

Les représentants de parents souhaitent savoir si le règlement intérieur sera diffusé à l'ensemble des familles. Mme Ciré indique que la duplication représente un coût conséquent et qu'à ce titre, la distribution n'est pas envisagée. En revanche, Mme Ciré rappelle que le règlement intérieur sera affiché à l'entrée de l'école et qu'il est également disponible en téléchargement sur le blog de l'école. Un rappel pourra être fait aux familles.

5. Compte-rendu des exercices de mise en sûreté

Deux exercices ont été réalisés depuis le début d'année scolaire :

➤ **Exercice d'évacuation incendie :**

L'exercice a été réalisé mercredi 21 septembre 2016 en 1 : 55' 45.

L'ensemble des usagers étaient avertis. L'exercice vise à permettre à tous de repérer le cheminement pour se rendre jusqu'au point de rassemblement situé dans les cours de récréations.

➤ **Exercice « PPMS Attentat – intrusion » :**

La mise en place d'un exercice PPMS « attentat – intrusion » a été annoncée par le ministère dans le contexte de menace terroriste actuelle.

L'exercice a été réalisé le 13 octobre 2016 sur la base d'un scénario dont seuls les adultes étaient informés. Il a fait l'objet d'un entraînement préalable des élèves et d'une communication aux familles.

Les 2 volets de la mise en sûreté ont été travaillés :

- le confinement (se cacher) : les élèves ont respecté un temps de silence de 10 minutes au sein des salles de classe.

- l'évacuation (s'échapper) : les élèves ont ensuite évacué en silence les locaux en utilisant le cheminement secondaire afin d'éviter au maximum l'usage des couloirs pour se rendre aux points de rassemblement situés dans les cours de récréation.

Les petits dysfonctionnements repérés permettront d'orienter les prochains exercices.

Les représentants de parents précisent que les enfants ont vécu l'exercice comme un jeu. La remise d'un sticker aux enfants de maternelle a renforcé la fierté des jeunes élèves d'avoir participé. Les représentants de parents félicitent les enseignants pour cette idée.

Mme Ciré précise que plusieurs familles ont fait savoir qu'elles refusaient que leurs enfants participent à l'exercice. Au moins 5 enfants étaient absents pour ce motif.

6. Présentation des activités et sorties pédagogiques prévues

Du 03 au 07/10 : Visite de la Galerie Diastole Systole (GS et ULIS)

07/10 : Opération « Fermes Ouvertes » à Haudainville (CE2/CM1 et ULIS)

10/10 : Intervention du CPIE au sujet du « Triton » (GS de Mme Ribet, CM1 et ULIS)

12/10 : Participation à la fête de la Science à l'Hôtel des Sociétés (CM1/CM2 et CM2)

18/10 : Participation au Cross du collège Buvignier (CM2)

04/11 : Spectacle « Des plumes dans l'oreille » à la MJC de Belleville (CP)

09/11 : Journées rencontres et découvertes autour de la bataille de Verdun et de la bande dessinée à Douaumont (CM1/CM2)

18/11 : Sensibilisation à la prévention bucco-dentaire M't dents (CP)

15/12 : Interventions Sécurité Routière « Zou le Tatou » (MS et GS)

Intervention Sécurité Routière « La sécurité à vélo »

02/03 : Intervention de la Mobilklasse (CM2)

Participation au dispositif « Ecole et cinéma » - 3 projections au cours de l'année (GS, CE1 de Mme Lalonde, CE2, CE2/CM1)

7. Questions diverses :

Les enseignants tiennent à remercier la Communauté d'Agglomération pour :

- l'ajout du ½ poste d'ATSEM ;

- le maintien des maîtres-nageurs pour l'enseignement de la natation ;

- la fourniture des bancs pour la cour de maternelle dans le cadre du projet « les bancs de l'amitié ».

Questions des représentants de parents d'élèves :

- La réflexion sur l'ouverture des portes à l'arrière de l'école est-elle toujours envisagée ?

Mme Thil fait savoir que la réflexion doit se poursuivre en prenant en compte l'ensemble des usagers tout en restant vigilants aux consignes de sécurité en lien avec Vigipirate.

M. Paffoni souhaite savoir si une enquête à destination de l'ensemble des parents est prévue.

Mme Thil invite les parents à proposer plusieurs dates possibles pour l'organisation d'une réunion à laquelle participeront des représentants des différentes catégories d'usagers (parents, enseignants, personnels des services périscolaires, police municipale).

- Les enfants et les familles s'interrogent sur certaines règles appliquées à la cantine (ex : interdiction de parler durant le repas). Qu'est-ce qui justifie cette règle ? A-t-elle été expliquée aux enfants ?

Mme Thil fait savoir qu'aucune consigne de ce type n'a été donnée aux animateurs. Mme Humbert, la directrice du site périscolaire, reprendra ce point avec les animateurs dès la semaine prochaine.

Mme Dumont indique que la municipalité n'a donné aucune consigne particulière pour la cantine.

Questions des enseignants :

- Problématique de régulation du chauffage et des ventilations : La température diffère énormément d'un endroit à l'autre du bâtiment. Certaines salles sont surchauffées, nécessitant d'ouvrir les fenêtres (27°C) tandis que d'autres le sont insuffisamment (17°C). D'autre part, les ventilations soufflent de l'air froid sur les usagers.

Mme Dumont indique que la société « Lorraine Dépannage » en charge du chauffage a été contactée afin de remédier au problème relaté.

Mme Ciré confirme que la société s'est rendue dans l'école avec un représentant du CTI le vendredi 14 octobre 2016. Les ventilations (VMC double-flux) ont été provisoirement stoppées. Des réglages seront effectués durant les vacances de la Toussaint afin de remédier

au

problème.

- Difficultés lors du transfert de responsabilité des élèves entre école et périscolaire (cantine, NAP) : Les règles établies ne semblent plus appliquées et des interrogations apparaissent sur l'orientation des élèves.

Mme Thil fait savoir que la directrice du site périscolaire reprendra ce point avec les animateurs afin d'accentuer la vigilance.

Mme Thil précise que cette année, chaque animateur est désormais responsable du projet et des activités qu'il propose. C'est un gage de qualité des animations.

Cependant, il est difficile d'intégrer aux projets les enfants inscrits de façon occasionnelle.

D'autre part, certains enfants inscrits de façon occasionnelle fréquentent peu ou jamais le service et bloquent une place alors que d'autres enfants figurent sur liste d'attente.

La collectivité devra revoir le principe des inscriptions occasionnelles avec peut-être moins de souplesse proposée aux familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 19 h 35.

La directrice,
Mme CIRE